glaises, le lecteur en jugera par le tableau que nous allons lui présenter :

MONTANT TOTAL DES DROITS DE DOUANE PERÇUS EN ANGLETERRE, EN 1870.

	En liv. st.	En francs.
Sucres et mélasses	5.396.561	134.914.025
Thé	2.643.296	66.082.400
Café	347.755	8.693.875
Céréales (actuellement supprimé)	104.417	2.610.425
Spiritueux	4.191.400	104.785.000
Vin	1.476.404	36.910.100
Tabac	6.608.716	165.217.900
Autres droits d'importation	570.712	14.267.800
Autres recettes-diverses	110.582	2.764.550
Total	21.449.843	536.246.079
Les céréales défalquées	104.417	2.610.425
Reste	21.345.426	533.635.650

Ce chiffre est encore assez loin, comme on voit, des 600 millions de l'Exposé des motifs; il renferme, en outre, la totalité des produits du sucre et ceux du tabac, et nous devons même dire du vin. Si nous voulions comparer nos douanes à celles de l'Angleterre, nous devrions ajouter aux 150 millions (ou plus exactement aux 138 millions) des douanes, 60 millions perçus sur le sucre indigène, environ 250 millions fournis par le tabac, sans compter nos droits sur le vin, ce qui contribuerait déjà beaucoup à rapprocher les deux chiffres. La différence devra être attribuée au thé, dont la consommation universelle en Angleterre rend le sucre si productif pour le Trésor anglais.

Et où découvre-t-on dans ce tableau les matières brutes et les objets fabriqués ? C'est qu'ils ne sont pas imposés.

Quant à l'Amérique, où les douanes produisent en effet de fortes sommes depuis la guerre civile, on doit avoir présent à l'esprit, premièrement, que la coutume des Etats-Unis interdisait au gouvernement central l'imposition de contributions directes; deuxièmement, que les taxes douanières — qui ne sont, d'ailleurs, si élevées que depuis cinq à six ans — paraissent tellement lourdes aux Américains, qu'il s'est formé un fort parti libre échangiste qui pourrait bien un jour arriver au pouvoir.

Nous aurons à revenir à la question des douanes. (*Temps.*)

C'est aujourd'hui que commence l'expérience républicaine. Jusqu'ici, le parti républicain pouvait craindre un coup de majorité dans la Chambre. On l'a bien vu à propos de l'élection des princes d'Orléans. Désormais, une telle crainte est chimérique. Les républicains sont maîtres du terrain, et nous allons les voir à l'œuvre.

Depuis vingt ans, ils ont eu le rôle commode de tout critiquer, de tout blâmer. Maintenant les voilà aux affaires, et c'est à nous qu'il appartient de contrôler les actes du pouvoir.

Le budget va leur fournir une occasion toute naturelle d'appliquer leurs doctrines en matière d'impôt. Ils vont pouvoir réduire ces impôts de consommation, contre lesquels ils ont tant protesté, et faire l'expérience de cet impôt sur le revenu, qu'ils n'ont cessé de demander. Quelle occasion plus belle de vérifier ce que vaut cette panacée !

La réorganisation de l'armée ne sera pas un champ moins favorable à ces hardis novateurs. Nous allons, sans nul doute, leur voir établir le système du service obligatoire pour tous ou du désarmement général, car, les deux systèmes ayant été soutenus par les républicains, nous ne savons pas lequel des deux aura leur préférence. Ils auront aussi à régler, d'après leurs principes, l'avancement dans l'armée, et les expériences qu'ils pourront faire à cet égard, ne laisseront pas d'être intéressantes.

Il faut espérer aussi que l'instruction obligatoire va être prochainement décrétée, et nous ne pouvons pas imaginer qu'avec l'appoint qui lui arrive, la gauche laisse passer le cautionnement des journaux et l'impôt sur le papier.

Bref, maintenant que les réformateurs sont au pouvoir, nous allons voir des réformes, et nous nous préparons à applaudir en désintéressés les novateurs auxquels la France vient de se confier.

Qu'ils n'accusent donc plus personne, puisqu'ils ont le champ libre. Qu'ils mettent en pratique leurs doctrines démocratiques et libérales, car ils n'auront pas d'excuse s'ils ne font pas mieux que leurs devanciers, après s'être montrés aussi impitoyables.

Grâce aux événements qui se sont accomplis depuis le 4 septembre, grâce surtout aux élections franchement républicaines du 2 juillet, les rôles sont intervertis : à eux le pouvoir, à nous la critique.

Eclairé par les grandes choses qui vont s'accomplir ou par l'impuissance qui va se montrer, le pays jugera en connaissance de cause lors des élections constituantes.

Vous pouvez tout ; faites !

(*Avenir libéral.*)

Dépêches Télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*

Versailles, 6 juillet.

M. Derbigny (Valéry) est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Montmédy (Meuse) ;

M. Alicot, avocat, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) ;

M. Arthur Boyenval, chef du cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Poligny (Jura) ;

M. de Latouche, conseiller de préfecture du Haut-Rhin, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges):

M. de Quirielle, ancien secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de la Palisse (Allier);

M. Drouault (Henri), licencié en droit, employé au ministère de l'intérieur, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Montmorillon (Vienne);

M. Thirion, conseiller de préfecture de la Creuse, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Bourganeuf;

M. Merlin, conseiller de préfecture des Vosges, est désigné pour remplir les fonctions de vice-président du conseil de préfecture de ce département pendant l'année 1871.

Versailles, 8 juillet, 7 h. 10 soir.

L'Assemblée a déclaré l'urgence pour la discussion et le vote des impôts nouveaux proposés sur les sucres, cafés, thés, alcools, cacaos et autres objets de cette nature.

L'Assemblée passe immédiatement à la discussion.

Versailles, 8 juillet, 8 h. 40 soir.

L'Assemblée a adopté, par 483 voix contre 5, les impôts sur les sucres, cafés, alcools, thés, tabacs; cacaos et autres objets de cette catégorie.

Paris, 8 juillet.

Le *Journal officiel* dit qu'en vue de l'application de la loi du 12 mai, relative à la revendication des biens aliénés, le gouvernement déclare que l'insurrection à Paris a cessé le 12 mai, jour où le cours de la justice a été rétabli.

LE SONGE DE GAMBETTA

La nuit dernière, le sommeil de M. Gambetta a été fort agité. Décidément, les lits de Paris ne valent pas ceux de Cahors. L'illustre chef de notre glorieux parti républicain s'était couché, inquiet de l'attitude qu'il prendra à la Chambre, encore sous le charme de la conversation du spirituel Spuller. Il s'était fait déshabiller par le jeune valet de chambre, dont tous les journaux parlent, et qui n'est devenu le serviteur de Gambetta que pour se faire connaître des frères et amis, et pouvoir ainsi se présenter à leurs suffrages un jour. L'ancien dictateur de Bordeaux s'était endormi, vers minuit, dans un état d'irritation difficile à décrire contre un pouvoir assez tyrannique pour fermer le café de Madrid à onze heures. Autour de lui tout reposait. La nuit était profonde et l'heure solennelle. Dans l'avenue Montaigne, le silence n'était troublé que par les pas des sentinelles qui, depuis la Commune, gardent les honnêtes gens des voleurs et des exaltés politiques.

Tout à coup, une horrible vision s'est présentée aux yeux de Gambetta. C'était un soldat sanglant, défiguré, hideux, noirci par la poudre et la boue des champs de bataille. Il était drapé dans sa capote percée de balles qui tombait en haillons sur son corps roidi. Sa main crispée serrait son fusil : ses yeux lançaient la colère. Ce fantôme s'est approché du jeune député républicain et lui a tenu ce langage peu respectueux :

« Gambetta, roi des blagueurs et des fous, qu'as-tu fait de la France ? Je suis un Français et je te demande des comptes. Pendant quatre mois, tu as tenu mon pays sous ta main, tu l'as laissé trompé, ridicule, ruiné, démoralisé, et tu viens encore tranquillement t'offrir comme son sauveur ! Tu oses accoler ton nom à celui de M. Thiers ! Il faut que tu nous considères comme bien méprisables ou bien sots.

J'ai le droit, moi qui te parle, de te dire tout librement. Je suis un pauvre diable que tu as envoyé à la mort pour pouvoir dire que tu formais des armées. J'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir et je suis mort vaincu de la balle d'un Prussien, une heure après avoir lu une de tes proclamations dans laquelle tu disais que ta République était la victoire et la vie. Je croyais en toi, alors. Tu m'aurais demandé ma femme, ma maison, mon champ, tout ce que je possède au monde, je t'aurais tout donné. Une nation de quarante millions d'habitants s'était livrée à toi tout entière. Avec cela, un homme de génie eût organisé la victoire. Mais, toi, tu n'as ni génie, ni convictions. Tu n'as que des passions de sauvage, et des poumons d'homme civilisé, au service de la plus détestable des causes.

Toi et tes amis vous avez commencé par être avocats, sous le prétexte de défendre la loi et de la faire respecter. Puis, sous le couvert du mot République, vous avez violé la loi; le bon sens et l'humanité. Vous avez guetté le moment où le pouvoir tomberait pour vous ruer dessus, et le garder à votre profit. Vous avez mis la France à feu et à sang. Vous avez fait vos sectaires généraux, ambassadeurs, préfets. Vous avez inventé pour eux des charges, des missions, des négociations d'emprunt. Vos créatures, fêtées, soignées, nourries, payées, se sont épanouies dans les emplois publics : vous avez envoyé le petit monde aux Prussiens. Vous avez commandé, gouverné, décrété et chacun de vos décrets était une liste de proscription qui envoyait des milliers de Français à la mort. Il vous fallait une excuse : vous vous êtes fait passer pour une nécessité sociale. Vous avez atteint toutes les fortunes et toutes les affections ; vous avez semé le deuil dans toutes les familles, arraché les larmes de tous les yeux par la seule raison que c'était votre bon plaisir. Vous vous disiez : « Parlons d'honneur et de patrie et l'on oubliera tout cela : cette bonne France en a vu bien d'autres ! »

Tes amis disent que toi, Gambetta, tu t'es trompé, que tu as cédé à ta fougue, à ton entraînement patriotique. Je ne crois ni à ta fougue, ni à ton entraînement. Je pense que tu es avocat et que tu as la parole facile. Sais-tu ce que c'est que l'entraînement patriotique ? Je vais te le dire.

Quand les Prussiens reprirent Orléans par ta faute, j'étais là, moi, fou de rage et de désespoir. Nous avions brisé nos armes sur nos canons encloués. Nous étions une poignée d'hommes qui avions résolu de défendre l'entrée de la ville jusqu'à la mort. Nous avons attendu les Prussieens sans phrases, sans terreur, calmes et résolus. J'ai pensé à Dieu, à ma mère et à ma femme. J'ai oublié la République, Gambetta et Glais-Bizoin. Il faisait nuit noire. L'ennemi est arrivé. Nous nous sommes précipités sur lui avec des hurlements féroces. Les marins frappaient à coups de haches et les zouaves du pape éventraient tout à la baïonnette. Moi j'étais devenu fou : je voyais rouge, j'aurais voulu boire du sang. J'assommais les Prussiens à coups de crosse et je piétinais sur leurs cadavres. Je criais : « Hourah ! Tuons-les tous ! En avant ! » sans songer que nous étions mille contre vingt mille et que nous reculions toujours. Tout d'un coup, un flot d'hommes s'est précipité vers moi. J'ai vu que j'étais perdu. Je suis monté sur la barricade et j'ai senti dans une seconde tout ce que l'âme humaine peut contenir de haine, de colère et d'amour. A ce moment-là, je me moquais bien de la République et des républicains. J'ai réuni ce que j'avais de forces et j'ai crié : « Vous êtes des gredins ! A bas la Prusse ! Vive la France ! » Une balle m'a frappé en pleine bouche, et je suis tombé.

Voilà ce que c'est que l'entraînement patriotique. Celui-là, ni toi ni les tiens ne l'avez connu, parce que vous croyez que la patrie veut bien périr pourvu que la République soit sauvée. Vous avez tous conservé vos vies précieuses dans les postes bien payés, et ceux qui se sont le mieux battus vous les appelez « hobereaux » aujourd'hui. Les hobereaux ont su sacrifier leurs opinions et su défendre leur pays, tandis que vous, vous n'avez su ni défendre votre pays ni sacrifier votre opinion.

Toi, Gambetta, tu n'es qu'un ambitieux, doué d'un tempérament plus nerveux que les autres. Mal à l'aise dans Paris bloqué, trop effacé par tes collègues, tu nous es tombé du ciel en ballon, tu es devenu ministre de l'intérieur, ministre de la guerre, tu as été aux armées, tu as passé des revues, tu as joué au général et au dictateur, tu as décrété et péroré, tu as rempli l'Europe de ton nom. Qu'en est-il sorti? Du vent. Tu as mis la nation en tutelle et tu as engagé son honneur, tu as proclamé qu'elle serait déshonorée si elle ne se défendait pas à outrance. Lui as-tu au moins demandé son avis ? Tu as dépeuplé les campagnes, ruiné le pays, empêché Paladines de secourir Paris, ce Paris que tu as affamé et humilié, et quand tu as eu fait tout cela, tu as refusé de reconnaître une capitulation qui nous était imposée par ta faute. Puis l'Assemblée a été convoquée. Lui as-tu rendu tes comptes? Ensuite est venue la Commune, qui avait le même drapeau que toi, la lutte à outrance. L'as-tu reniée? On t'a accusé d'en être? T'en es-tu défendu ?

Aujourd'hui, tu rentres aux affaires, et tu viens en habile homme nous parler de paix et de progrès. Ta dernière proclamation de Bordeaux est très bien faite. Nous savons déjà que tu es un exploiteur éloquent. Tu nous dis et tu fais dire à Marseille, à ton complice Laurier : « Nous nous sommes trompés. » Napoléon aussi s'était trompé, et il a perdu un trône dans l'affaire. Toi, tu n'as rien perdu, pas même ton audace. L'Empire a régné par l'exploitation des intérêts, et toi, par l'exploitation des sentiments. Il te fallait cette variété pour lui faire concurrence. Tu as évoqué ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans le cœur de l'homme : le dévouement à la patrie, l'amour de la liberté, le mépris de la mort. Tu t'es adressé aux plus nobles passions du peuple pour le ruiner et le perdre.

Te voilà député de Paris. C'est l'affaire des Parisiens qui sont capables de toutes les folies. Mais je sais qu'à l'Assemblée tu n'auras pas des triomphes faciles : on n'éblouit pas M. Thers comme un simple électeur. Les hobereaux que tu dédaignes et qui te le rendent bien sont gens honnêtes et désintéressés, bien décidés à ne point se laisser intimider par ta faconde. Tes grands mots n'auront point prise sur eux, et tu pourras tonner tout à ton aise sans leur donner le frisson. Tu seras même heureux si quelqu'un d'eux, moins patient que les autres, ne te fait pas quelque jour l'affront public de donner sa démission motivée sur son refus d'entendre plus longtemps tes amplifications. »

Le fantôme s'est évanoui après ces paroles. Gambetta un peu ému a sonné son fidèle Spuller, qui est aussitôt accouru. Comme son maître lui racontait l'apparition dont il venait de recevoir la visite, le spirituel Spuller aurait répondu :

— Bah ! les Parisiens sont si bêtes, qu'il y en a encore qui nous donnent raison; nous nous moquons des autres !

Nous avons pu recueillir les détails qui précèdent de la propre bouche du valet de chambre de Gambetta, dont tous les journaux parlent.

FERNAND DE RODAYS.

Ainsi que je l'écrivais hier, la presse légitimiste de Paris est de fort mauvaise humeur depuis qu'elle sait que le résultat des élections départementales ne lui est point favorable. Ce résultat auquel elle ne s'attendait évidemment pas, elle n'a garde, bien entendu, d'en rendre responsables les maladresses, les excès de zèle de son parti; elle préfère s'en prendre à M. Thiers qui n'a pas tenu, dit-elle, les engagements du pacte de Bordeaux et qui a su ressusciter à la sourdine les candidatures officielles au profit des républicains. Le parti dont elle est l'organe ne paraît pas avoir assez médité les paroles du chef du Pouvoir exécutif qui s'écriait, il y a peu de temps encore, dans un discours resté célèbre : que l'avenir appartiendrait aux plus sages. Il s'en prend à autrui de sa propre faute.

L'*Union*, l'*Univers*, le *Monde* sont près, en outre, de croire que la majorité va se trouver déplacée dans la Chambre, qu'elle passe à gauche au lieu de rester à droite. Cette erreur, qui est également partagée par le *Siècle*, ne saurait prévaloir en aucune façon, par la raison d'abord que la majorité actuelle n'est faite dans sa partie compacte ni par l'extrême droite, ni par la gauche, et ensuite parce que classer dès à présent tel ou tel candidat élu soit dans l'extrême gauche, soit uniquement en dehors du parti conservateur, c'est faire de la fantaisie, les données actuelles sur les opinions réelles de la plupart des nouveaux députés étant trop incertaines pour qu'on puisse les classer parmi les adversaires du gouvernement.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Dans la lettre du général Palikao, que nous avons publiée, on lit ce qui suit :

« ... J'avais énergiquement lutté contre les émeutiers dans la salle des Pas-Perdus jusqu'au dernier moment, exposé aux brutalités d'une foule *ameutée contre moi par un député de l'extrême gauche...* »

Ce député, que le général ne nomme pas autrement dans sa lettre, c'est M. Pelletan.

La pétition suivante a été adressée à M. Thiers.

« Monsieur le président,

« Laissez-venir à moi les petits enfants, » a dit notre maître à tous. Ennardis par cette parole, nous osons venir à vous et vous dire sans phrase, — nous n'avons pas l'âge d'en faire. — Rendez-nous notre jardin des Tuileries. Rendez nous nos tas de sable et notre cher cache-cache derrière les grands arbres. Nos cerceaux se rouillent le long des murailles, nos pelles s'ébrèchent contre les parquets et nos petites jambes se paralysent de ne plus courir.

« Vous avez assuré la tranquilité des parents; faites maintenant la joie des enfants. »

« Les bébés de Paris. »

Cette pétition enfantine a été prise en considération. D'ici à peu de jours, les troupes évacueront le jardin des Tuileries. Une escouade de jardiniers les remplacera, et avant la fin du mois, le jardin sera rendu à ses jeunes habitués.

Chronique locale & départementale

Depuis le jour où nous lui avons prouvé qu'il avait sciemment trompé ses lecteurs, dans son récit des fêtes religieuses de Fresnes, le *Progrès du Nord* s'occupe beaucoup du *Journal de Roubaix*. Il relève nos fautes d'impression, et dénature le sens de nos articles pour s'en amuser devant son public. Tout cela est bien inoffensif, et nous montre seulement le mauvais ton contracté par M. Gustave Masure, au milieu de la cohue gambettiste et ministérielle de Bordeaux.

Quant aux manifestations de Cambrai, nous ne les avons nullement exagérées. Le récit du *Libéral*, journal de cette ville, reproduit par le *Progrès* — récit que nous ne connaissions pas d'ailleurs — n'infirme nullement ce que nous avons dit. Il est bien vrai — des lettres que nous avons sous les yeux en font foi — qu'une bande de plusieurs centaines d'individus a parcouru les rues de la ville, et a fait des démonstrations hostiles devant le grand séminaire et devant les bureaux de l'*Emancipateur*.

Voici, d'ailleurs, en quels termes le *Petit journal du Nord* répond au *Libéral*, de Cambrai :

» Le *Libéral de Cambrai* dont la démocratique silhouette ne s'était point dressée dans nos bureaux depuis nombre de jours, nous arrive ce matin armé d'un flamboyant article contre le *Petit Journal du Nord*.

» Evidemment ce pauvre *Libéral* a passé une mauvaise nuit. Ses lauriers l'empêchent-t-ils de dormir? Un pénible cauchemar est-il venu lui troubler le sommeil ? Le vote du 2 juillet ne le rassure-t-il pas sur l'avenir de l'immortelle République? Regrette-t-il de n'avoir pas pris part à l'*insignifiante* manifestation de dimanche soir ?

» Autant de questions auxquelles nous ne saurions répondre.

» Quoi qu'il en soit il se présente à nous, ce matin, sous son aspect le moins gracieux et le moins séduisant. Sa toilette est en désordre, ses cheveux lui dressent sur la tête; il a dans le regard quelque chose de furibond; et c'est l'injure à la bouche qu'il nous parle. Voici son début :

« Le *Petit Journal* clérical publie à » propos de l'insignifiante manifestation » de dimanche soir un article qui est le » comble du grotesque et du ridicule, » en même temps que le plus merveil- » leux specimen de mensonge et de » fourberie. »

» Jugez, candides lecteurs du *Petit Journal du Nord*, jugez de la suite du discours par cet exorde aussi insinuant qu'habile et qui a dû paraître un chef-d'œuvre d'éloquence aux yeux du public prétrophage auquel s'adresse le ci-devant *Libéral*.

» L'annonce ainsi faite à grand renfort de caisse et de tambour selon la coutume immémoriale des saltimbanques et des acrobates de toute espèce. Voici venir l'exhibition des produits du lieu.

» *Petit clérical vous devez mentir..... doux tartuffe !..... vous mentez !..... vos saintes manœuvres..... vos paroles mielleuses..... votre fièvre de captation..... votre article menteur..... vos mensonges..... calomniateurs éhontés..... vos méprisables articles.....*

» N'est-ce pas qu'il est charmant, le *Libéral* ? Vous verrez qu'il fera son chemin; sous la prochaine Commune c'est lui qui remplacera le *Père Duchêne*.

« Pour comble de gracieuseté, le ci-devant propose tout simplement de nous envoyer à Lommelet ou à Armentières ! Ni plus ni moins.

« Mais alors que fera-t-on de vous et deceux qui vous ressemblent, misérables insulteurs de prêtres ? oui, que fera-t-on de vous ?

« Nous avions dit que les *manifestants* de dimanche dernier, *empruntaient leurs ardeurs au feu de l'alcool*; nous pensions que c'était là une circonstance atténuante; mais le *Libéral* n'en veut pas, soit ! VOUS SAUREZ DONC, NAÏFS LECTEURS, QUE LE 2 JUILLET, VERS ONZE HEURES DU SOIR, UNE BANDE D'ENVIRON QUATRE CENTS BRAILLARDS PARCOURAIT LES RUES DE CAMBRAI, S'ARRÊTAIT SOUS LES FENÊTRES DE Mme CARION, LA VEUVE DÉSOLÉE D'UN HOMME ESTIMABLE ENTRE TOUS, POUR Y POUSSER DES CLAMEURS MENAÇANTES; PUIS VENAIT DONNER DEVANT LE GRAND SÉMINAIRE UN CONCERT DÉMOCRATIQUE, et tout cela, sans que les *honorables manifestants* aient rien absorbé; mais rien, ce qui s'appelle rien, en fait de boissons alcooliques quelconques.

« Vous ne le croyez pas ! allons donc ! c'est le *Libéral* qui nous le dit.

« Décidement, ce maladroit *Libéral* ne ressemble pas mal à l'ours du bon la Fontaine. Il assomme ses amis, il refuse de les faire jouir du bénéfice des circonstances atténuantes et il insulte la population cambrésienne que nous n'avions pas attaquée, en supposant qu'elle ne désavoue pas, qu'elle ne flétrit pas les honteux excès du 2 juillet.

« Pour en finir, nous constaterons à l'honneur du *Libéral* qu'il a pris la défense des manifestants de dimanche soir, qu'il s'est fait l'avocat des insulteurs de prêtres et des insulteurs de femmes.

« C'est le seul châtiment que nous voulions lui infliger aux yeux des honnêtes gens de tous les partis et spécialement aux yeux de la bonne et juste population cambrésienne. »

Le cadavre d'un nommé Pierre Henebrundt, terrassier, âgé de 35 ans, a été trouvé hier après-midi dans le canal de Roubaix.

Ce malheureux qui ne savait pas nager, s'est noyé en se baignant.

L'orage qui a éclaté, dimanche, sur la ville de Cambrai a occasionné quelques dégâts dans les environs : des arbres ont été brisés, les récoltes ont été roulées en certains endroits sans dommages bien sensibles cependant, les toits et les cheminées ont subi quelques dégradations ; enfin, la foudre est tombée sur le clocher de l'église de Fontaine-Notre-Dame, tandis que le curé faisait le catéchisme aux enfants, et répandit une panique facile à comprendre, ne tuant cependant et ne blessant aucun des assistants. Le tout fort heureusement se borne à un dégât matériel.

Le cadavre d'un homme couvert de blessures a été découvert à Watignies, canton de Pont-à-Marcq. La mort paraissait récente.

Le parquet de Lille s'est transporté aujourd'hui sur les lieux.

Tribunal correctionnel de Lille. — Louis Dujardin, âgé de 30 ans, ouvrier teinturier à Roubaix, a volé quatre coupons d'étoffe à son patron. — Quatre mois de prison.

Des scènes des plus déplorables ont eu lieu, avant-hier, à Saint-Quentin, à la suite d'une rixe survenue entre des ouvriers et des soldats de la garnison prussienne, que l'on attribue généralement aux trop nombreuses libations du lundi.